

**Bernard LABORDERIE** 22/01/08

...sur certains points je verrai bien un rapprochement avec le club de Cahors Cyclisme. Je pense aux jeunes (entre 10 et 15 ans) et à la section VTT que vous voulez mettre sur pied. Ces activités existent déjà à Cahors Cyclisme et marchent très bien. Le potentiel de pratiquants sur la ville de CAHORS n'est pas énorme et il me semble assez ridicule de vouloir ignorer ce qui existe, les cadurciens ne comprendraient pas. L'essentiel étant d'amener des jeunes à la pratique du sport cycliste, à l'adolescence le choix doit leur être offert entre la pratique du cyclotourisme ou la compétition

**Réponse du comité directeur** 16/02/08

S'il est un point où notre différence avec un club de compétition est la plus nette, c'est bien l'école cyclo. Dans une école cyclo, on inculque un savoir-être, une autonomie. Il faut avoir lu l'article « La grande traversée du Massif Central » écrite par un jeune dans la revue n°565 de janvier 2008 pour se rendre compte qu'on n'y apprend pas à être le premier sous une banderole mais, comme le dit Alain Rat, le président de la commission des jeunes, « ... l'assurance et l'indépendance nécessaire dans ce genre de périple ». Proposer le VTT, c'est vouloir mettre une autre activité à la disposition de tous nos adhérents, ce n'est pas pour leur demander d'aller voir ailleurs si c'est mieux.

**Jean-Claude MILLOT** 24/01/08**...Départ de nos sorties club:**

Lieu du départ: La Barbacane

C'est un endroit que nous connaissons tous. Les nouveaux venus au club sauraient où se trouve le siège du club. C'est un endroit où nous disposons de wc, ce qui éviterait d'aller uriner près des habitations.

La sécurité pour sortir de la ville, y serait partiellement assurée.

**Direction Vers:** Descendre la Côte des Evêques pour être sur le circuit.

**Direction Arcambal:** Nous pouvons partir jusqu'à Vers et prendre à droite sur le pont pour monter sur Biars, puis Galessie.

Certes cela fait plus long mais on peut adapter le kilométrage des circuits.

**Direction Lalbenque:** Descendre la Côte des Evêques et prendre à droite, puis pont de Cabessut pour aller chercher Saint Georges.

**Direction Pradines:** Place des consuls, passer devant les restos du cœur, avant Sainte Valérie prendre à gauche et descendre pour passer sous la ligne SNCF et sur le pont des remparts.

**Direction Le Montat, Labastide Marnhac, Lhospitalet.:**

Place des consuls, passer les restos du cœur, avant Sainte Valérie prendre à gauche et descendre pour passer sous la ligne SNCF et sur le pont des remparts, traverser le pont, prendre vers la Chartreuse, passer derrière les magasins pour retrouver la D820 au dernier feu tricolore.

Le point de séparation, après une sortie, pourrait - être la Barbacane et ceux qui souhaiteraient discuter sur les projets des sorties à venir... pourraient le faire en sirotant une boisson fraîche au local.

Cela renforcerait la convivialité et favoriserait la motivation pour d'éventuelles participations aux organisations extérieures.

**Les horaires des départs** Je pense qu'en mettant 1 à 2 minutes entre les départs cela ne favorisera pas un bon fonctionnement des départs par groupe. Des que le 1er groupe serait ralenti le 2ème groupe serait dans les roues.

A mon avis, il faut que le 3ème groupe parte le premier, ensuite le 2ème groupe partira au minimum 10 minutes après et en dernier le 1er groupe 10 minutes après.

En règles générales le premier groupe arrivera avant les autres, donc en partant en dernier cela n'aura aucune importance.

Vérifiez, en consultant les sites des autres clubs français, vous

Malgré l'avis réservé d'un certain nombre de membres du comité directeur ce lieu sera rajouté au trois autres lieux de départs soumis au vote des adhérents.

Le 1<sup>er</sup> groupe roulant à priori plus vite que le 2<sup>ème</sup> ...il y a très peu de risque que cela se produise, même en cas d'arrêt à un feu (le cycle feu rouge est généralement inférieur à la minute)

départ d'un lieu unique dans l'ordre 1, 2 et 3 et non l'inverse.

Sinon quand le groupe 1 rejoint les autres groupes, des cyclos de ces groupes se greffent au groupe 1 et c'est source de désorganisation.

<p>y trouverez majoritairement ce genre d'organisation. L'inconvénient, c'est que certains du 1er groupe peuvent partir avec le 2ème groupe afin de les reprendre à leur passage quand le 1er groupe fera la jonction.</p> <p><b>Les horaires du départ et le lieu sont des éléments importants pour que nous puissions rouler dans le groupe choisi.</b></p> <p>Dans chaque groupe il serait nécessaire d'avoir un cyclo qui régule l'allure pour que tous puissent suivre et un qui sera en serre-file afin d'avertir d'un éventuel problème sur un des membres du groupe.</p> <p><b>Cas particuliers</b> Comment ferons-nous lorsque la moitié d'un groupe ira sur le petit parcours et le reste sur le grand? Comment ferons nous lorsqu'au mois d'été nous ne serons moins de 5? Faudra-t-il faire 3 groupes s'il y a des membres des trois groupes?</p> <p><b>Le kilométrage des parcours</b> A partir du mois d'août il n'est plus nécessaire de mettre 100 kms et plus. Lorsqu'il fait chaud on n'aspire pas à faire trop long et il n'y a pas de partant sur le 100 kms. Attention à partir du mois de septembre de ne pas mettre des parcours avec un trop grand dénivelé, beaucoup d'entre nous reprennent après une période d'absence plus ou moins longue. Nous avons remarqué que lorsqu'il y a un parcours difficile le nombre de participants diminue.</p> <p><b>La participation aux organisations extérieures.</b> Elle sera plus importante si une personne du bureau (ou pas) se charge de faire le rabatteur en motivant les cyclos soit dans les sorties, soit par internet avec un message personnalisé. Quelle sera la participation financière lorsque le nombre de participants à une randonnée nécessitera de prendre un ou plusieurs véhicule particuliers en plus?... Si vous remettez le challenge d'actualité. Ne prenez pas que le kilométrage comme seul critère. N'oubliez pas d'y ajouter la présence aux réunions, les suggestions, la participation aux randonnées du calendrier élaboré par le bureau, mais aussi la représentation du club à l'extérieur du département ...</p>	<p>Tout à fait d'accord</p> <p>Oui , c'est ce qui est prévu avec la mise en place des capitaines de route</p> <p>L'important c'est de mettre en place une organisation qui règle les cas généraux, ensuite les problèmes particuliers se régleront d'eux-mêmes avec un peu de bon sens</p> <p>Il n'est pas nécessaire de modifier le kilométrage étant donné que nous avons un 2<sup>ème</sup> parcours (variante) qui voisine les 80km.</p> <p>On ne peut pas être formel. Le nombre de participants est tellement fluctuant</p> <p>L'idée paraît intéressante et sera étudiée</p> <p>C'était des points de l'ordre du jour, cf. compte-rendu de la réunion</p> <p>Il faudra essayer de faire simple et de définir les critères « judicieux ».</p>
<p><b>André CAYROL</b> 30/01/08</p> <p>...J'espère qu'elle réussira à faire en sorte que tous les cyclos participant à une sortie se retrouve à un même endroit avant le départ. Je sais que ce sera dur, car beaucoup prétexteront diverses raisons pour justifier un comportement individualiste ou "autonomiste", voire dissident!.</p> <p>S'agissant de ce lieu de rassemblement et de rencontre, je suis peu sensible à la poésie et au charme d'un parking. Je trouve que nous avons la chance d'avoir à Cahors une Mairie avec un très beau parvis et cet espace permet beaucoup de convivialité avant le départ.</p> <p>De plus ça permet de croiser des connaissances avec qui on peut parler du club.</p> <p>Bien sur, par rapport au parking St Georges ou Chartreuse, il faut dans certain cas descendre le Boulevard au moment où il est très encombré. Mais est-ce vraiment si dangereux? Combien depuis que le club existe, y a-t-il eu d'incidents lors d'un départ sur ce Boulevard?</p> <p>Nous sommes un groupe assez important à chaque sortie à respecter la consigne du club et à nous retrouver à 14 Heures à la Mairie, et je ne pense pas qu'aucun de nous en ressent des inconvénients importants.</p>	<p>Oui, ce sera un des points clés de notre réussite où de notre échec.</p> <p>Il faut effectivement réussir à ramener de l'ordre et de la sérénité dans le peloton.</p> <p>La décision prise par l'ensemble des adhérents aura la légitimité qui manque à toutes les solutions préconisées jusque là.</p>

<p>Bien sur , il y a ceux qui viennent en voiture... Mais combien sont-ils? Et ils ont suffisamment de ressources pour "monter" à vélo jusqu'à la Mairie?</p> <p>Ce n'est que mon point de vue, et même si je suis très attaché à cette rencontre à la Mairie, je me délocaliserai si nécessaire pour respecter l'organisation décidée.. mais ce sera avec regret.</p> <p>Pour le reste, les départs légèrement échelonnés tels que proposés par le Comité Directeur me paraissent aller dans le bon sens, tout au moins lorsque les effectifs le justifient.</p> <p>Lorsque l'on est un petit nombre, l'important me paraît être de ne pas laisser de cyclos derrière un "capitaine" faisant office de serre-file...</p>	<p>Quelques membres du comité partagent ce point de vue. Ceux-ci ayant voté, lors de la réunion précédente, par défaut pour un des 2 parkings en pensant que ce serait un compromis acceptable pour tous.</p>
<p><b>Jean-Claude MALÉRY</b> 01/02/08</p> <p>...Pour moi, avant tout redevenir un vrai club de cyclotouristes et non des cycloportifs, comme au temps de notre regretté président Jean-Claude BERNARD. Il faut privilégier la convivialité.</p> <p>Ils sont nombreux sur Cahors et les alentours des cyclos qui roulent entre copains, qui ne veulent pas rentrer dans un club, car nous avons une image de cycloportifs. Il y a un effort à faire de ce côté là. Combien de fois j'ai parlé du club à mes connaissances, j'ai souvent eu la même réponse: l'allure est bien trop rapide pour eux, les cyclos ne s'attendent pas, et moi le premier je peux le dire.</p>	<p>Il faudra sans doute beaucoup communiquer, organiser des cyclo-découvertes et montrer par notre comportement que le club est accessible aux débutants</p> <p>Un 4<sup>ème</sup> groupe peut également répondre à la demande</p>
<p><b>Daniel JACQUET</b> 01/02/08</p> <p>Tout d'abord félicitations au Comité Directeur d'avoir mené une réflexion globale sur la vie du club pour en définir un programme d'actions.</p> <p>En ce qui me concerne cela va dans le bon sens, car je pense que chacun peut y trouver sa place en fonction de ses possibilités au sens le plus large.</p> <p>Maintenant c'est à nous adhérents de participer et voir s'il y a des inconvénients majeurs.</p>	<p>Ah, si tous les adhérents étaient comme lui !</p>
<p><b>Bernard LABORDERIE</b> 02/02/08</p> <p>...Tout d'abord mon sentiment sur cette insistance à montrer du doigt les cyclos qui prennent du plaisir à pédaler dans le groupe dit des "rapides". Sur les quelques 80 licenciés du club, nous sommes un groupe d'une dizaine, guère plus, à pédaler ensemble à un rythme plus soutenu et je trouve bizarre que certains cyclistes cadurciens ne veuillent pas rejoindre le club car ils trouvent que nous roulons tous trop vite.</p> <p>C'est un faux problème, ce sont des gens qui ne veulent pas tout simplement s'impliquer dans un club (problème d'argent, contrainte de jours de sortie, d'horaires et autres....tous les motifs sont bons) et aussi parce que ces cyclistes du "dimanche" ne veulent sortir qu'aux beaux jours et encore quand le soleil est de la partie....</p> <p>En conclusion , pour moi il ne faut attacher aucune importance à ces propos qui sont colportés par des gens qui ne connaissent rien à ce sport...</p>	<p>Propos excessifs.</p> <p>Il faut au contraire attacher de l'importance à tous ces propos (ceux de Jean Claude comme ceux de Bernard). Même lorsqu'ils sont faux ou véhéments, ils expriment un ressenti et un malaise à traiter.</p> <p>Il y a autant de manières de pratiquer le cyclotourisme que de cyclotouristes. Notre mouvement est riche de toute cette diversité mais ce n'est pas toujours facile de faire cohabiter toutes ces pratiques.</p> <p>L'exclusion, solution de facilité, n'a jamais été une bonne politique.</p>
<p><b>Louis BRUÈRE</b> 2/02/08</p> <p>D'accord pour "Cahors Cyclo Tourisme" plus pratique et plus efficace à l'heure des communications actuelles.</p> <p>Rien à dire sur le constat que je partage sans restriction.</p> <p>Pleinement d'accord sur les objectifs.</p> <p><b>Plan d'action:</b></p> <p>1- pour affirmer notre appartenance à la FFCT: Insister sur le rassemblement annuel de la FFCT qui est la Semaine</p>	<p>On est bien d'accord !</p>

<p>Fédérale.</p> <p>2- pour favoriser le développement de la convivialité: Créer 4 groupes de niveau. Le 2ème devra être vraiment le 2ème et non le 1er quand tout va bien ou le 3ème quand ça va moins bien (départ distinct du 1er).</p> <p>Le 4ème étant réservé aux nouveaux, encadrés par les plus lents qui reprennent le vélo après une interruption dûe à quelques pépins de santé ou autres.</p> <p>D'accord pour les bénévoles.</p> <p>3-pour redonner une dynamique au club: sortie du dimanche pour la période avril - septembre seulement.</p> <p><b>Charte de Club:</b> D'accord sur "on part ensemble, on rentre ensemble"</p> <p><b>Organisation des sorties</b> des lundi, mercredi, samedi:  Conserver les points de rassemblement actuels avec départ à 14h15 de ces lieux pour le 3ème groupe bien défini et le 4ème constitué sur place et dès le départ.</p> <p>Départ des autres points tels qu'ils sont proposés avec une préférence pour l'archipel (la liaison avec St-Georges se fait sans difficulté en restant sur la petite route longeant la rive gauche du Lot) pour les 1ers et 2ème groupe avec départ différé le 1 partant le 1er.</p> <p>Pour les distances: accord avec les propositions du bureau</p>	<p>Le comité directeur a retenu le principe de la création de ce 4<sup>ème</sup> groupe</p> <p>Période heure d'été : cela paraît aussi simple et c'est pratiquement la même chose.</p> <p>Il ne faut pas se disperser, sinon nous retrouverons les mêmes problèmes.  Les points de rassemblement extérieurs ne privilégient pas la convivialité.</p> <p>Attention à la rive gauche du Lot (Quai Lagrive) au niveau du Moulin de Coty.</p>
<p><b>Patrick DUC</b> 04/02/08</p> <p>Supprimer la sortie du samedi, la remplacer par une sortie féminines et mettre une vraie sortie le dimanche matin, comme ça se fait dans certains clubs de la région.  En espérant retrouver l'ambiance des années 80.</p>	<p>La sortie du samedi est conservée dans sa forme actuelle. Et une sortie du dimanche matin sera mise en place pendant la période heure d'été.</p>
<p><b>Daniel HERMET</b> 04/02/08</p> <p>Réussite à la nouvelle équipe.</p> <p>Dans la possibilité des organisateurs, pour nous les actifs un parcours par mois et quelque soit le jour de la semaine.</p> <p>Une grande place pour le départ semble le plus simple.</p> <p>Un arrêté préfectoral pour sécuriser les cyclistes.</p> <p>L'été, des parcours le matin de 70 km sont raisonnables.</p> <p>Conserver les brevets de 100 km, de 150 km et le 200 km au mois de septembre.</p>	<p>la sortie du dimanche matin répond, au moins en partie, à la question.</p> <p>La proposition du 200km en septembre n'est pas retenue, pour beaucoup septembre est synonyme de reprise après les vacances d'été</p>
<p><b>Francis OULIÈRES</b> 07/02/08</p> <p>...Concernant le départ de la mairie, si mes souvenirs sont exacts, l'ancien député-maire de Cahors, compte tenu des remarques qui lui avaient été faites par des cadurciens, nous avait déconseillé les départs en nombre. Cela nous a d'ailleurs été signifié par écrit de la part du club. Cela était préjudiciable à l'image du club, et provoquait de la gêne pour les piétons et surtout les automobilistes (voir les archives ).</p> <p>Donc les départs se sont progressivement faits des points dits de regroupement. Je suis pour les départs des points de regroupement, comme l'a expliqué Louis.</p> <p>Egalement, les sorties du dimanche matin sont mortes de leur belle mort, faute de participants. Il y a des témoins.</p> <p>Pour les départs aux points de regroupement, nous étions 19 le lundi 21 janvier au bas de la côte des Evêques. C'est vrai, il faisait beau.</p> <p>Nous n'utilisons plus des routes comme le Cluzel, alors qu'il n'y a pas eu d'accident recensé par le club. Pourquoi?...</p>	<p>Voir l'argumentaire pour un lieu unique</p> <p>Le samedi, jour moins chargé en PL il est envisageable d'y repasser</p>
<p><b>Bernard LABORDERIE</b> 08/02/08</p> <p>... Depuis le début de l'année on constate que les départs sont toujours aussi anarchiques. Certains partent 1/4 d'heure avant l'heure (ils ne seront jamais rejoints, bravo pour la</p>	<p>Triste constat mais assez juste</p>

<p>convivialité), d'autres forment un groupe plus lent et sont souvent rattrapés au bout de 30 km.</p> <p>Vu cet état d'esprit je ne crois pas trop à un départ groupé de tous les cyclos, surtout en échelonnant les départs de 2 à 3 mn (je prends les paris, sans trop de risques que l'heure exacte à la minute près soit identique entre tous les cyclos).</p> <p>Au niveau de la sécurité, les dangers existent sur un périmètre de 5 km autour de CAHORS (il est certainement plus dangereux de circuler route de Toulouse que sur la descente du boulevard). Face à ce constat, je propose que le groupe auquel j'appartiens (environ une dizaine maxi de cyclos) continue de partir à 14h00 de devant la mairie.</p> <p>Il est évident que je me plierai à la décision majoritaire. J'appartiens aux cyclotouristes cadurciens depuis 1975 et jusqu'à ces deux ou trois dernières années jamais le lieu et l'heure de départ n'avaient soulevé autant de polémique...</p>	<p>Avec les capitaines de groupe, si les gens jouent le jeu, cela peut marcher, sinon c'est à désespérer..</p> <p>Pour développer la convivialité, lieu et heure unique pour tous</p>
<p><b>Louis BRUÈRE</b> 10/02/08</p> <p><b>Rétablissons les permanences du jeudi.</b></p> <p>... Celles-ci, si nous souhaitons accueillir les nouveaux susceptibles d'être intéressés par notre activité devraient être rétablies tous les jeudis comme elles l'étaient auparavant depuis de nombreuses années et abandonnées pour diverses raisons plus ou moins valables.</p> <p>Le bureau devrait rapidement faire appel aux nombreux bénévoles du club pour assurer le retour de ces permanences tous les jeudis de 17h30 à 19h. Chacun d'entre nous devrait répondre présent quel que soit le groupe auquel il s'identifie sur la route. Nous sommes près de 100 et il y a 52 semaines dans la saison. Cela permettra de renouer le dialogue avec tous les cyclos intéressés par le retour d'une convivialité à retrouver et d'accueillir les nouveaux à la recherche de renseignements sur notre activité sportive.</p> <p>Il me paraît facile d'établir un tour parmi les nombreux volontaires qui répondront - j'en suis sûr - à la demande du bureau pour rétablir l'esprit qui régnait dans le club il y a quelques années.</p> <p>Et il pourrait être établi un calendrier avec permanence tous les jeudis. Suffisamment nombreux notre présence à la permanence ne reviendrait au pire que 2 fois par an.</p> <p>Idée recueillie dans une conversation très pertinente ... Même en roulant chacun d'entre nous pense à l'avenir du "Cahors Cyclotourisme"</p>	<p>Une permanence par mois suffit pour la récupération des infos mensuelles Lors du renouvellement des licences on peut les multiplier.</p> <p>Il vaudrait mieux envisager de faire des réunions occasionnelles (à thèmes).</p>
<p><b>Jean-Claude MILLOT</b> 01/02/08</p> <p><b>ARTICLE 1 – Constitution et but de l'association –</b> Le but c'est également de développer le cyclotourisme en organisant des manifestations publics et commerciales suivant la loi de 1901.</p> <p><b><i>Ceci pour être en accord avec notre organisation 2 jours entre lot et Dordogne et un éventuel PEQ ou autres.</i></b></p> <p><b>ARTICLE 4 –</b> Les licenciés versent une cotisation annuelle comprenant : l'adhésion à l'association et le montant de la licence FFCT.</p> <p><b><i>Exception pour le dernier trimestre ou les nouveaux licenciés devront s'acquitter d'une licence à un prix réduit défini par la FFCT leur permettant d'être assurés.</i></b></p> <p>Les licenciés FFCT à titre individuel ou dans un autre club FFCT, qui veulent être membres de l'association, ne verseront que la cotisation de l'association.</p> <p>Cette cotisation est due pour l'année civile.</p> <p>Exception faite pour ceux qui s'inscrivent au dernier trimestre. Ils attendront la prochaine année attendront pour mettre à jour leur cotisation.</p>	<p>Le libellé actuel le permet "encourager l'activité touristique à vélo en général"</p> <p>Précisions inutiles, il s'agit d'une réduction sur la cotisation, ce n'est pas incompatible avec les 2 premiers alinéas de l'art.4</p>

*C'était ce qui se faisait ces dernières années.*

**ARTICLE 6 –**

*Le fait de mentionner nos réunions aux seuls membres de l'association,, restreint la possibilité aux personnes de l'extérieur qui souhaiteraient venir se renseigner.*

*Ne faudrait-il pas ajouter sauf dans les cas spéciaux validés par le comité directeur de l'association.*

Tout membre de l'association s'interdit d'utiliser le nom ou le sigle de celle ci à des fins autres que sportives.

*Le mot sportive me paraît ambigu car il peut laisser apparaître que l'on peut l'utiliser dans le domaine de la*

*compétition. Ne faudrait – il pas mieux adapter un terme plus approprié au cyclotourisme. Suggestion : **à des fins***

**autres que les activités de la FFCT.**

**ARTICLE 13 –**

Ne peuvent être élues au comité :

1° - Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.

2° - Les personnes de nationalités étrangères condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales.

*Ce paragraphe ne me semble pas conforme avec l'égalité entre les individus. Il me semble qu'il ne faudrait pas différencier un citoyen français et étranger et considérer que l'un comme l'autre s'il a été condamné et ne jouit plus de ces droits civiques ne peut être élu.*

**ARTICLE 19 –**

*Compte tenu de la situation dans laquelle nous étions lors de la mort accidentelle de Jean – Claude BERNARD ? ne faudrait-il pas ajouter*

*Dans l'intérêt de la défense d'un licencié, l'association pourra se porter partie civile.*

**ARTICLE 26 –**

...le comité directeur se réunit au moins une fois par trimestre pour délibérer.

*Vous devriez ne pas être si précis en mettant : se réunit lorsque les questions relatives à la gestion de l'association ont besoin d'être délibérées.*

**ARTICLE 29 –**

*Les discussions politiques ou religieuses sont formellement interdites en réunion.*

Car en dehors il nous arrive de discuter politique ou de religion suivant l'actualité du moment.

**ARTICLE 31 et 35 –**

*Lors d'une assemblée générale extraordinaire, si le quorum n'est pas atteint pourquoi ne pas dissoudre cette assemblée extraordinaire et rouvrir à la suite une assemblée ordinaire. Cela se fait dans les assemblées de la FFCT et dans bien d'autres associations.*

Il me semble qu'il faudrait mentionner que :

Le port du maillot sans publicité est obligatoire

Les couleurs du club sont proposées par le comité directeur de l'association et définies en assemblée générale.

**Le port du maillot du club dans les organisations dites de compétition.**

On précisera dans les statuts

"Nul ne peut..., assister aux réunions **du comité directeur ou assemblées générales sauf autorisation ou invitation du comité directeur** "

C'est trop restreint ! Le cyclotourisme est une activité sportive à part entière !

Il s'agit justement d'être conforme à cette égalité : un étranger n'est jamais sur une liste électorale française sauf les ressortissants européens dans certains cas.

La rédaction actuelle le permet

"Il représente l'association vis à vis des tiers, des pouvoirs publics, des structures fédérales, ainsi qu'en justice, tant en demande qu'en défense."

Cela paraît être un garde fou minimum.

La rédaction actuelle permet d'éviter tout « débordement ».

Tout ce qui touche aux statuts et dissolution ne peut se faire qu'en AG extraordinaire

Celui du club l'est de fait. Maintenant faut-il interdire tout maillot publicitaire lors de nos activités. il est préférable de persuader plutôt qu'interdire.

Couleurs du Club: il sera rajouté un article au règlement intérieur.

"Les couleurs de l'association sont proposées par le comité directeur et arrêtées par les membres de l'association réunis en assemblée générale"